



Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux

Centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

L'ERAIFT a participé à la première réunion du Comité de Pilotage de la Stratégie Nationale relative à la Foresterie Communautaire en République Démocratique du Congo

Du 14 au 16 Septembre 2021

L'ERAIFT a participé, du 14 au 16 Septembre 2021, à la première réunion du Comité de Pilotage de la Stratégie Nationale relative à la Foresterie Communautaire (SNFC) en République Démocratique du Congo (RDC), tenue à Kinshasa dans la salle Kasai de l'Hôtel Pullman. Cette réunion a été organisée par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) et supervisée par la division nationale de la foresterie communautaire.

Cette assise avait pour objectif de rendre opérationnel le Comité de Pilotage (COFIL) de la SNFC et de réaliser une évaluation à mi-parcours du processus de la foresterie communautaire en RDC lancé, de manière expérimentale, depuis 2018. Elle a réuni plusieurs acteurs, notamment : l'ERAIFT, les agents et cadres de différentes directions du MEDD, les délégués des Ministères de l'Aménagement du Territoire, du Développement Rural, de l'Agriculture et des Affaires foncières, la FIB, la FEC, les partenaires techniques et financiers (GIZ, RFUK, RFN et WWF) et les ONGs qui accompagnent le processus de la foresterie communautaire.

Après échange et débat, le COFIL a formulé trente recommandations pour améliorer le cadre juridique et technique du processus de foresterie communautaire, parmi lesquelles trois touchent au métier de l'ERAIFT : (1) le renforcement des cadres universitaires locaux pour venir en appui à la Division Foresterie Communautaire, (2) le transfert des connaissances au profit des communautés locales pour une gestion et exploitation durable de leurs concessions forestières, (3) la réalisation des études approfondies afin d'orienter les décideurs politiques sur quelques problèmes dont les possibilités d'affecter une partie de la zone tampon des aires protégées pour l'octroi des Concessions Forestières de Communautés locales (CFCL).

L'ERAIFT, en tant qu'institution de recherche, continuera à jouer son rôle dans l'atteinte des recommandations qui rentrent dans ses compétences.



L'ERAIFT remercie Son Excellence Madame la Vice-Premier Ministre, Ministère de l'Environnement et Développement Durable et les partenaires techniques et financiers du MEDD (GIZ, RFUK, RFN et WWF) pour l'avoir associée à cette première réunion de portée nationale.